

L'ORDRE

BUREAUX: 30, RUE SAINT-GABRIEL.

Pour les conditions de l'abonnement et des annonces, voir la dernière page.
PLINGUET & LAPLANTE, Editeurs-Propriétaires.

Les lettres d'affaires doivent être adressées aux Propriétaires, et celles concernant la rédaction, à MM. les Rédacteurs du journal. — Aucune lettre non-affranchie n'est retirée du bureau de poste.

MONTREAL.

Hier après-midi eut lieu, au Mechanics' Hall de cette ville, la réunion dont nous parlions dans notre dernier numéro, pour considérer l'opportunité de faire convoquer par le maire une assemblée publique dans le but d'inviter le gouvernement canadien à faire de fortes représentations aux autorités impériales relativement aux dernières invasions féniennes.

Cette réunion était peu nombreuse, mais on y remarquait des noms de première influence. Elle était présidée par M. Thos. Workman, le député de Montréal-Centre aux Communes fédérales.

Depuis plusieurs jours l'on remarque la présence de Sir A. T. Galt à Montréal et l'on en conclut qu'il est probablement au fond du mouvement qui s'opère actuellement. Il aurait dit-on, organisé cette réunion préliminaire, se réservant le principal rôle dans l'assemblée publique qui doit avoir lieu bientôt et dont le caucus d'hier est le premier pas.

Et où serait en cela le mal? Sir Alexander n'est-il pas l'homme de la situation, l'homme de l'avenir? ce qui arrive aujourd'hui n'a-t-il pas été l'objet constant de ses préoccupations et de ses prédictions en Parlement? N'a-t-il pas le premier invoqué cette cause de l'indépendance coloniale à laquelle l'Angleterre semble nous pousser malgré nous, et ne l'a-t-il pas poursuivie avec le rare désintéressement de refuser à plusieurs reprises de rentrer au pouvoir? Bref, ses vues, sanctionnées par les derniers événements, ne sont-elles pas aujourd'hui celles de tout le peuple du Canada, à tel point que le gouvernement lui-même, qui les a toujours combattues avec énergie, ne serait pas très éloigné de les adopter?

An reste, il ne s'agissait hier que de poser les premiers jalons d'un mouvement qui semble impérieusement réclamé par l'opinion publique.

Après quelques mots d'introduction par lesquels il a constaté que le sentiment public était passablement ému sur cette question, le président invita M. Morris, l'un des membres du gouvernement, à prendre la parole.

M. Morris ne se fit pas prier, et la réunion d'hier fut d'autant plus importante qu'elle donna lieu à la première explication ministérielle sur le sujet qui préoccupe si vivement l'attention publique depuis quelque temps.

L'hon. Ministre du Revenu Intérieur commença par dire qu'il avait vu sur les journaux du matin l'avis de convocation de cette réunion et qu'y ayant été invité par des personnes qui s'en occupaient, il n'aurait pas voulu perdre cette occasion de constater l'état de l'opinion publique à Montréal sur une question qui intéresse si profondément toute la Puissance. Puis il continua :

« Il y a dans tout le pays un sentiment très vif, et il n'en peut être autrement en présence des invasions si fréquentes dont nous sommes

victimes de la part de gens qui viennent d'un pays voisin avec lequel nous sommes en paix; cette manifestation du Canada est bien claire. Pendant la guerre américaine, lorsqu'une incursion secrète fut faite de notre territoire par des citoyens du sud, le Canada mit ses volontaires sur pieds pour prévenir tout retour de ces invasions et passa une loi pour empêcher les citoyens américains qui venaient en ce pays de faire du Canada une base de leurs opérations contre les Etats du Nord; de plus, nous avons donné une prompte compensation pour les dommages de St. Albans.

« Quant à la dernière incursion fénienne, ajouta M. Morris, je dois déclarer que le gouvernement de la Puissance a promptement fait de fortes représentations au gouvernement impérial sur ce sujet, et qu'il a l'intention d'envoyer un de ses membres en Angleterre pour faire valoir ses vues auprès des autorités impériales.

Cette importante déclaration fut reçue avec une visible satisfaction par l'assemblée et chaleureusement applaudie.

D'autres messieurs prirent ensuite la parole.

M. le Dr. Hurlburt manifesta une grande indignation contre les remerciements qui ont été donnés au gouvernement des Etats-Unis par M. Thornton, le ministre anglais à Washington; et le président, M. Workman, qualifia ces remerciements de disgracieux.

De son côté M. Cross dit que l'assemblée comportait plusieurs questions. La première est de savoir jusqu'à quel point nous devons faire cause commune avec l'Angleterre, quand on considère que les dommages que nous font subir les invasions féniennes sont considérés comme une indemnité pour les réclamations de l'Alabama, car il est absurde de croire que les premiers peuvent être mis face à face avec la seconde.

Un Marshal des Etats-Unis, continua M. Cross, a traversé la frontière et est venu dire à un officier canadien que les féniens se préparaient à fonder sur nous et qu'il n'avait pas les moyens de les en empêcher. Ne serions-nous pas justifiables, dans ces circonstances, de poursuivre de l'autre côté de la frontière les individus qui viennent ici pour commettre le meurtre et le pillage? Le moins que nous puissions faire, c'est de demander leur extradition.

Quant aux observations malveillantes dont le général Lindsay a été l'objet de la part de certains journaux de Londres, elles sont injustes, et M. Cross dit que cet éminent officier doit être soutenu par l'opinion publique en Canada.

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements.

M. E. H. King prit ensuite la parole et insista sur le caractère de cette réunion qui n'était qu'une assemblée préliminaire, et qu'une assemblée publique des citoyens de Montréal devait être faite afin d'appuyer la démarche entreprise par le gouvernement. L'agitation de cette question, ajouta-t-il, peut entraîner bien des résultats, mais ces résultats sont inévitables, et il vaut infiniment mieux que le peuple de ce pays sache à quoi s'en tenir sur sa position.

M. King proposa alors, secondé par M. Reekie, la résolution suivante qui fut unanimement adoptée et qui termina l'assemblée :

« Qu'un comité soit nommé pour préparer une requision au Maire, priant Son Honneur

de convoquer une assemblée publique dans le but de faire connaître l'opinion des citoyens de Montréal au sujet des dernières incursions féniennes, et d'examiner quelle conduite devrait être adoptée par le gouvernement impérial à telles démarches qui pourraient prévenir le retour de ces incursions; et que ce comité soit composé des messieurs suivants, savoir: T. Workman, M. P., Andrew Allan, David Torrance, W. Murray, George Moffat, E. H. King, V. Hudson, A. Cross et R. J. Reekie.

L'élan est donné, et si l'on en éloigne la politique et les questions de parti comme on a su le faire jusqu'ici, il aura un résultat pratique.

Nul doute que cette exemple sera suivi dans les autres grandes villes du Canada.

Informations.

Les journaux de Londres apportés par la dernière maille contiennent l'avis suivant :

« Le comte de Russell doit prochainement amener la question coloniale dans la Chambre des Lords, en proposant une adresse à la Reine, priant Sa Majesté de nommer une commission chargée de garantir la sécurité dans toutes les parties de la Puissance de Sa Majesté.

Comme on le voit, le gouvernement impérial sera bientôt forcé de dire franchement son dernier mot : il ne pourra plus reculer.

L'occasion ne saurait donc être meilleure pour que les colonies sachent à quoi s'en tenir.

Le conseil des ministres du président Riel est ainsi composé : MM. Bunn, secrétaire; O'Donohue, trésorier; Bannatyne, directeur des postes; Lépine, adjudant-général; McKay, commissaire des affaires des Sauvages; Bruce, ministre des travaux publics.

On annonce que le chemin de fer des Piles va être exploré bientôt et l'une façon sérieuse.

Nous lisons dans le *Triumphian Trader* de samedi :

Nous apprenons qu'à sa dernière séance le Conseil d'Agriculture a adopté la *Semaine Agricole* publiée à Montréal par organe, La *Semaine* publiera tous les procédés du Conseil, son rédacteur, M. Edward Barnard, jun., donnera des lectures durant toute l'année dans tous les comtés de la province. Son traitement est fixé à \$1,000.

On lit dans l'*Evénement* :

On annonce que l'abbé Alexis Pelletier et l'abbé Martel partent prochainement pour Rome. Le premier a déclaré, dit-on, la proposition dont il a été l'objet, et le second veut exposer lui-même au St. Père les idées dont il s'est fait l'apôtre en matière d'éducation.

LETRE DE FRANCE.

(Correspondance spéciale de l'Ordre.)
PARIS, 25 Mai 1870.

Le 21 mai tout ce qui restait de la constitution de 1852 a été enterré dans la grande Salle des Etats au Louvre. Ce jour-là, l'Empereur, entouré de toute sa famille, de corps diplomatique, du sénat, du corps législatif et du conseil d'état, a reçu le président Schœlcher, accompagné de tout le bureau du corps législatif et d'un grand nombre de députés, qui venait lui apporter le résultat officiel du recensement des votes du 8 mai.

A une heure précise l'empereur, l'impératrice et le prince impérial, suivis de tous les princes ayant rang à la cour, ont fait leur entrée dans la grande Salle des Etats. M. Schœlcher aussitôt introduit s'est avancé jus-

qu'au pied du trône et a lu d'une voix très nette et très claire son discours. Il a été applaudi fréquemment, mais surtout et très visiblement par le groupe des députés. Deux passages seulement ont été soulignés par l'assemblée entière : celui où le président du corps législatif a fait allusion au plébiscite de 1851 remettant à Napoléon III, « avec la couronne impériale l'autorité et la force nécessaires réclamées par les circonstances » puis celui qui a trait au plébiscite actuel et à la façon dont le peuple « vient d'affirmer son approbation avec un ensemble dont il n'est permis à personne de déclinier la puissance.

En réponse au discours de M. Schœlcher, l'empereur a prononcé une allocution remarquable et qui a été souvent très applaudie, surtout le paragraphe suivant :

« Répondre par l'instruction, simplifier les affaires administratives, porter l'activité, du centre à l'extrême, aux extrêmes qu'elle déserte; introduire dans nos codes, qui sont des monuments, les améliorations justifiées par le temps; multiplier les usages généraux de la production et de la richesse; favoriser l'agriculture et le développement des travaux publics; consacrer enfin notre labeur à ce problème toujours résolu, et toujours renaissant, la meilleure répartition des charges qui pèsent sur les contribuables; tel est notre programme. C'est en le réalisant que notre nation, par la libre expansion de ses forces, portera toujours plus haut les progrès de la civilisation.

L'impression causée par le discours de l'empereur a été généralement bonne; on s'accorde à le trouver conforme au mouvement des esprits, et surtout on n'y rencontre aucun encouragement aux espérances de la droite. Toute la presse y applaudit, à l'exception pourtant de la presse irréconciliable.

Le rôle de cette dernière devient de plus en plus difficile; pour être elle est forcée d'être violente, et à la violence elle ajoute l'injure. Un pareil alliage appelle l'attention de la justice; aussi, le *Rappel*, le *Réveil* et la *Marseillaise* sont les clients les plus assidus de la police correctionnelle. Les juges de la 6^{ème} chambre sont très sévères et paraissent vouloir en finir. La *Marseillaise* a été la première atteinte par la sévérité des juges. Elle était prévenue du délit d'offense à l'empereur et d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres. Deux rédacteurs de cette feuille, MM. Eime et Barberet, ont été condamnés, le premier à 6 mois de prison et 5000 fr. d'amende, et le second à un an de prison et 10000 fr. d'amende; le tribunal a prononcé, de plus, la suspension de la *Marseillaise* pendant deux mois en ordonnant l'exécution provisoire et nonobstant appel. Cette pauvre *Marseillaise* n'a donc pu faire chorus avec ses frères les irréconciliables pour dire que le discours de Napoléon III entrerait la liberté.

Le samedi 21 a été un jour de fête. Tous les employés des grandes administrations ont eu vacances, grâce au plébiscite. Les collègues unifiés, à leur grand contentement, ont obtenu congé. Le soir les établissements publics étaient illuminés comme au 15 Août. Au ministère de l'intérieur le chiffre des *oui* se détachait en lettres de feu; l'illumination de l'ambassade d'Angleterre était surtout très brillante. Ces illuminations, bien entendues, n'ont pas été générales; les *oui* avaient bien illuminé; mais les *non*, non contents de ne pas illuminer, auraient encore voulu pouvoir éteindre les illuminations des *oui*. Je connais un irréconciliable qui, à la nouvelle de l'illumination du soir, a fermé sa boutique et est allé à la campagne.

Aux Tuileries on a clos les fêtes du plébiscite par un *Te Deum* chanté le dimanche dans la chapelle du palais. Les décrets nommant une tournée de sénateurs sont signés et paraîtront incessamment au *Journal Officiel*. Les nouveaux sénateurs sont, dit-on, au nombre de 12; parmi eux figure M. de Girardin, propriétaire et rédacteur en chef du *Journal La Liberté*. Ce rédacteur a accepté cette fonction dans l'espoir de pouvoir former au sein de l'assemblée un parti centre-gauche; l'empereur qui fait grand cas de ses conseils pense-t-on plus tard lui donner un portefeuille.

M. de Gramont, le nouveau ministre des affaires étrangères, vient de partir pour Vienne, afin de présenter à l'empereur d'Autriche ses lettres de rappel. Le mouvement diplomatique occasionné par ce changement, n'aura vraisemblablement pas lieu avant une quinzaine de jours. La commission du budget cherche à faire des économies de tous côtés. Les ministres eux-mêmes suivent cet exemple, car j'apprends qu'il vient d'être décidé en conseil que les nouveaux sénateurs ne touchentont que 15-

000 fr. d'appointements. Par contre, l'indemnité allouée aux députés serait élevée de 12,500 à 15,000 pour la session de 1871.

La nouvelle constitution étant désormais un fait accompli et promulgué, nos honorables députés vont pousser activement leurs travaux; à leur reste en effet pas mal de besogne. Depuis l'ouverture de la session ils n'ont pas fait grand chose; le temps a été perdu en discussions stériles relatives à toute sorte d'interpellations adressées au gouvernement par la gauche. C'était une tactique; l'opposition voulait énerver le gouvernement pour le forcer à dissoudre la chambre parce qu'elle croyait alors, au moyen d'élections nouvelles, revenir en majorité. Après les résultats du plébiscite, la gauche se garde bien de demander la dissolution. Aussi voit-on aujourd'hui cette fraction de la chambre se diviser en deux camps. Attendons pour juger à l'épreuve.

Les nouvelles de Rome ne laissent pas que d'inquiéter. L'ermite de Capraia a lancé quelques filèles dans les montagnes et leur a donné pour guide un de ses fils. Le gouvernement pontifical fait garnir ses frontières afin d'éviter toute invasion. Le général Kanlier, commandant les troupes papales, a eu un entretien avec le général Dumont, placé à la tête du corps d'occupation français. Ces officiers ont arrêté la conduite à tenir dans les éventualités qui semblent se préparer aux frontières pontificales.

En Italie, on craint que le mouvement révolutionnaire ne prenne de l'extension. Le brigandage a recommencé en même temps dans la province de Ravenne. Trois navires ont reçu l'ordre de surveiller l'île de Capraia. A qui la couronne?

On ne s'aborde plus en Espagne sans se poser cette question délicate. *El Tempo* déclare qu'il n'y a que deux candidatures sérieuses, celle du duc de Montpensier et celle d'Alphonse de Bourbon, c'est-à-dire du fils de la reine Isabelle.

On cite au moins trois ministères favorables au duc de Montpensier, MM. Sagasta, Montero-Rias et Beranger. On prétend que le régent lui-même arborerait la couronne. Or, le régent est trop de difficultés à maintenir l'état provisoire qui lui permet de régner en vrai souverain sans avoir la couronne sur la tête et le sceptre à la main. Ce provisoire a d'ailleurs d'ardents ennemis, même au sein du cabinet, et les démocrates le combattent avec ardeur. On cherche à les convertir. Y réussira-t-on?

Le Portugal n'a pas su se préserver des agitations de l'Espagne. Les troubles y sont en permanence depuis quelques années. Le maréchal duc de Saldanha vient de causer à ce petit pays une nouvelle émotion. Il a fait une révolution militaire qui l'a rendu maître du pouvoir... sans toucher au roi.

Le duc de Saldanha est parent du roi; il possède une immense fortune, et il a joué un rôle souvent éclatant dans les événements qui se sont passés en Portugal depuis un demi-siècle et au-delà. Il a en effet présidé quatre-vingts ans; mais l'âge n'a point abattu son ardeur.

Il a donné l'année dernière sa démission de ministre de Portugal à Paris, pour combattre le ministère à la chambre des pairs et dans l'opinion publique; mais le ministère Loulé résistait depuis le mois d'août dernier à tous les coups qu'il lui portait, et le duc de Saldanha, après avoir tenté la mesure trop énergique qu'il avait employée en 1851 contre Casta Cabral, a fait, il y a quelques jours, des heures du matin, un prononcément, à la tête de six bataillons et aux cris de: A bas le gouvernement!

Après s'être emparé du fort St. Georges, il a marché contre le palais d'Ajuda, que le gouvernement avait garni de troupes et de canons. Une lutte sanglante s'est engagée; sept morts et trente blessés sont tombés sur le carreau; mais les troupes du gouvernement ont fraternisé ensuite avec celles du duc de Saldanha, qui s'est trouvé maître de la position.

Le duc de Loulé a donné sa démission, et le roi a en quatre heures du matin une longue entrevue avec le duc de Saldanha qu'il a chargé de former un nouveau cabinet. Opérations d'autres villes faisaient en même temps des manifestations contre le cabinet Loulé; la dissolution de la chambre est probable. L'évêque de Vison, ami du duc, fera vraisemblablement partie de la nouvelle administration.

Service Télégraphique.

CANADA

OTTAWA, 7.—Le Docteur rapporte ce matin que le mieux senti par Sir John depuis qu'il a été transporté dans les appartements de l'Orateur, est si constant, qu'il a plus d'espoir que jamais dans son rétablissement.

TORONTO, 7.—On mande de St. Paul en date du 6 juin que le shérif McKenny, arrivé vendredi dernier, a laissé Fort Garry le 28 mai. Il rapporte que l'Assemblée tenue dans la plaine du Cheval Blanc le 24 était très nombreuse et que les colons français étaient presque tous unanimes à repousser l'expédition canadienne.

M. McKenny pense que l'on va déclarer l'indépendance.

Riel fait peu de préparatifs pour s'opposer à l'expédition.

Le bill de Manitoba sera probablement accepté par la Législature de la Rivière Rouge.

Le Gouverneur MacTavish est arrivé à St. Paul ce soir.

QUEBEC, 7.—On fait rapidement des constructions en bois dans le quartier incendié dernièrement.

Pour la première fois depuis 1608, la rue St. Pierre vient d'être macadamisée.

M. J. G. Ross a été élu président de la Banque de Québec à l'assemblée tenue hier. Les profits nets de l'année s'élevaient à \$161, 771.

EUROPE

LONDRES, 8.—Le consul anglais à la Havane a été averti par télégramme que le vaisseau de guerre *Chiffon* est parti de Londres ostensiblement pour le Japon, mais réellement pour assister les insurgés Cubains.

PARIS, 7.—A cause de la longue sécheresse, le feu a éclaté souvent dans les bois et fait de grands dommages aux propriétés. Il y a même eu plusieurs pertes de vie.

Hier, un terrible incendie s'est déclaré dans la belle forêt de Fontainebleau et a détruit sur un espace de plus de cent acres. Les flammes ont été enfin maîtrisées.

La violente diminution des ravages. Les journaux de Paris attaquent la conduite de M. Olivier au sujet du parti de la gauche.

La division du parti gauche dans le Corps législatif est complète. La scission s'est opérée à cause des différences d'opinion sur le ministère Olivier.

MADRID, 7.—Senor Rivero a fait un discours remarquable au sujet de l'élection d'un roi. Il a déclaré que l'Espagne ne permettrait jamais la restauration des Bourbons et a fait voir les maux que le pays avait soufferts de la royauté. Ses paroles ont été fréquemment applaudies. Les partisans de la royauté ont répondu, mais n'ont pas eu autant de succès. Les cortes se sont ajournées sans prendre aucune décision. Aujourd'hui elles s'occupent des projets des chemins de fer.

FLORENCE, 7.—On a découvert un complot politique à Livourne. Vingt personnes impliquées dans l'affaire ont été arrêtées. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour réprimer le mouvement.

LONDRES, 7.—On mande de Bombay que les récentes pluies ont fait beaucoup de bien à la moisson du coton qui promet beaucoup.

ETATS-UNIS

NEW-YORK, 7.—On mande de Paris que M. Prévost Paradol viendra prochainement à Washington vers la fin de juin.

2,400 passagers sont arrivés à Castle Garden hier, dans les vaisseaux suivants: *Lona* de Glasgow, 639; *Weser*, de Brème, 636; *Parana*, du Havre, 295; *Trojan*, de Palerme 4; *Henry*, de Brème, 430.

Le steamer *Abysinnio*, de Queenstown, est à la quarantaine avec des émigrants depuis dimanche. C'est son premier voyage.

On mande de Paris qu'il est mort la semaine dernière, 173 personnes de la petite vérole.

Feuilleton de l'Ordre.

LE CHAMBRION

HISTOIRE MYSTÉRIEUSE

PAR PONSON DU TERRAIL.

VIII

(Suite.)

—Eh bien, j'y vais, car il faut que je lui parle...

—Monsieur Horace, dit l'enfant, sauf votre respect, n'y allez pas, si ça vous gêne moindrement de rencontrer le fils Clappier.

—Ah! dit M. de Verne qui tressaillit à ce nom, il est avec lui?

—Oui, et même comme les gendarmes vont venir m'arrêter d'un moment à l'autre...

—Comment! interrompit Horace, tu dis que les gendarmes vont t'arrêter?

—Peut-être pas ce soir, mais demain pour sûr... Oh! ne me regardez pas de travers, monsieur Horace, je n'ai pas fait de mal... c'est un faux témoin du Mauvert, le garde aux Clappier. Mais le Chambrien n'a dit que ça s'arrangerait... D'ailleurs, il me cachera... et même qu'il m'a dit d'aller au

château avec ma mère et qu'il viendrait m'y prendre...

—Que signifie tout cela? pensait Horace qui s'en allait aux Sapinières en compagnie de la Malbègue et de son fils. Et pourquoi le Chambrien veut-il amener le père Clappier au château?

En arrivant aux Sapinières, Horace envoya la Malbègue et son fils à l'office; puis il rejoignit Denise et sa tante; et tous trois attendirent avec une certaine anxiété le retour du Chambrien.

Enfin, vers dix heures celui-ci parut.

Il était triste et grave, comme un homme qui a pris une résolution douloureuse, mais inébranlable.

—Tu ne l'as pas dénoncé encore, au moins? s'écria Denise en le voyant paraître.

—Non, mademoiselle; d'ailleurs, dit le Chambrien, mon témoignage ne prouverait rien... il faut qu'il se trahisse lui-même.

—Mais nous te croyons, nous, dit la jeune fille.

—Oh! je le sais...

—Alors pourquoi livrer ce malheureux à la justice...

—Pourquoi? fit le Chambrien; mais, pour qu'on sache bien que vous pouvez épouser M. de Verne.

—Eh bien, dit Horace, Denise a raison, et sa tante est de notre avis; nous quitterons ce pays, mon pauvre François, nous irons loin... et tu ne verras pas le nom de ton père flétri...

—Oui, dit la jeune fille à son tour

en prenant la main du Chambrien, nous nous en irons... et tu viendras avec nous, mon bon François... n'es-tu pas notre ami?...

Le Chambrien secoua la tête.

—Il faut que justice se fasse, dit-il.

—Mais tu seras déshonoré?...

—J'aurai Dieu pour moi, mademoiselle. J'aurai la conscience d'avoir fait mon devoir.

—O mon Dieu! mon Dieu! murmura la jeune fille. Mais as-tu pensé à une chose, François; c'est que peut-être ton père n'est pas mort?

Le Chambrien secoua la tête.

—Je l'ai redouté souvent, dit-il; mais à présent je ne puis croire le contraire. Il fut revenu un jour ou l'autre... Non, mademoiselle, mon père est mort... comme le vôtre... comme votre mère... comme le père de M. Horace, et c'est cet homme qui les a tous tués.

—Mais enfin, dit encore la jeune fille, n'avons-nous pas le droit de pardonner?

Un nuage passa sur le front du Chambrien.

—Non, dit-il enfin, vous n'avez pas ce droit-là; car cet homme a bien d'autres crimes sur la conscience. Ah! dit-il avec véhémence, vous ne savez donc pas le nombre des malheureux qu'il a ruinés?

Parcourez les campagnes de notre pauvre Sologne, à dix lieues à la ronde, et prononcez le nom de cet homme, vous entendrez des gémissements et des imprécations. Il a fait mourir

des pères de famille en prison, il a fait vendre le lit de la pauvre veuve et le berceau de l'orphelin...

—Eh bien! s'écria la jeune fille, si cet homme, en présence du châtimement qu'il a mérité, venait à se repentir...

—Jamais!... cet homme a un cœur de bronze...

—S'il restituait ce qu'il a volé... Ah! François, François, dit la jeune fille, avec une vivacité émue, il me vient une idée... une inspiration du ciel...

—Parlez, mademoiselle, dit François Vêru.

—Si cet homme me rendait les deux cent mille francs qu'il nous a volés, je les distribuerais dans le pays, avant notre départ, à tous ceux qu'il a ruinés, et je réparerai ainsi le mal qu'il a fait.

—Au pied de l'échafaud, mademoiselle, cet homme refuserait encore de restituer.

—François, dit tristement mademoiselle de Mèreuil, pourquoi ne veux-tu point me laisser cet espoir d'arracher une âme à l'enfer et un homme à la mort?

—Eh bien, soit! s'écria le Chambrien qui regarda mademoiselle de Mèreuil avec un saint enthousiasme. Si vous amenez cet homme au repentir, mademoiselle, je lui ferai grâce!

...Mais ajouta le Chambrien en secouant la tête, vos efforts seront vains.

—Dieu est bon, murmura la jeune fille.

Le Chambrien quitta brusquement

la salle où Denise, Horace et madame Gertrude se trouvaient.

Il avait la tête en feu, ses tempes battaient avec force, et ses jambes fléchissaient sous lui.

Il s'en alla dans le parc et s'assit au pied d'un arbre, le front dans ses mains.

Tout à coup une voix se fit entendre derrière lui, une voix d'enfant caressante et douce.

C'était le Brocart qui l'avait suivi.

Le petit braconnier vint à lui.

—Tu pleures? dit-il en voyant au clair de lune le visage de François baigné de larmes.

—Non, ce n'est rien...

—Oh! tu ne diras pas que tu n'aimes pas la demoiselle, mon pauvre François, continua l'enfant.

—Tais-toi! tais-toi!... dit le Chambrien, ne répète jamais cela.

—Eh bien! quoi! poursuivit le Brocart, est-ce qu'on est maître de son cœur, après tout? et n'es-tu pas un honnête homme? C'est y ta faute si tu n'es qu'un pauvre paysan... je pense bien que tu ne peux pas être son mari... mais tu as bien le droit de l'aimer... sans quelle le sache.

Le Chambrien passa la main sur ses yeux.

—Demain, je n'aurai plus ce droit-là, dit-il, car je viens de creuser entre elle et moi le plus infranchissable des abîmes...

Et prenant l'enfant dans ses bras, il lui dit encore :

—Ta mère aura du pain pour ses vieux jours; tu auras, toi, un travail

honnête, et tu ne seras plus un braconnier, mais un garde-chasse... vous me devrez cela, et si tu n'es pas ingrat, tu me feras un serment.

—Oh! parle, dit l'enfant, parle, mon bon Chambrien.

On rapporte que l'Empereur souffre encore beaucoup du rhumatisme.

Boston, 7.—Le Tripoli, en voulant entrer dans le port, s'est échoué sur les écueils du Cohasset.

Abnétique dédité à la Sœur Marie Florentine, décédée le 14 mai, par L. C. ancienne élève du couvent de St. Jacques de l'Acadian.

errante très dévote à Jésus, à Marie, cueillies dans le ciel la palme de la vie.

—La pluie si ardemment désirée est venue combler les vœux de chacun.

—Le Révd. M. Racine, curé de Chicoutimi, s'adresse à la charité des citoyens de la Province de Québec.

—Nous mettons en garde le public contre de fausses pièces de 20 centins qui circulent en grand nombre.

—Un jeune enfant de 4 à 5 ans, nommé Thomas Barns, a été grièvement blessé par un cabrouet appartenant au Grand Tronc.

—M. l'abbé Z. Charest, curé de St. Roch de Québec, a annoncé dimanche au prône que la procession du St. Sacrement n'aurait pas lieu cette année.

—Le Prince Arthur a abandonné l'idée de visiter Trois-Rivières avant son départ pour l'Angleterre.

—Le président du chemin Gosford, H. G. Joly, Ecr., M. P., en compagnie de l'Hon. L. Letellier de St. Just, a visité les travaux du chemin Gosford.

—François Thibault, batelier, descendait le fleuve hier matin, lorsqu'il fit la rencontre d'un cadavre.

—Une enquête a été tenue hier matin sur le cadavre par le coroner.

—Le jury a rendu un verdict de "trouvé noyé." L'Événement d'hier.

—Margaret Brennan, prostituée, bien connue de la police, a été trouvée la nuit dernière au chemin Papineau dans un état d'insensibilité alarmante.

—On dit qu'il y a encore beaucoup de Fénéiers à Fairfield qui ne font pas mine de déguerpir.

—Le Collège St. Joseph de Memramcook, N.B., se propose de fonder une Société St. Jean-Baptiste.

—21 prisonniers furent traduits devant le Recorder ce matin.

—M. John L. Gibb, de Québec, vient de faire une nouvelle importation d'animaux de ferme d'une grande valeur.

Geneva. Ce sont 5 vaches Ayrshire, sept génisses Cotswold et 21 moutons Cotswold.

2me Edition, 3h. P.M.

Nous apprenons que le Révd. M. Taillon est transféré de la desserte de Varennes à celle de Ste. Philomène.

Un cas sans précédents en Cour d'Appel.

HERSE VS. DUFAUX. Demain, la Haute Cour donnera jugement sur sa juridiction à entendre une motion et ordonner contre la solvabilité ou l'insuffisance d'un cautionnement donné en ce pays.

Nouvelles Diverses.

—Les dépêches de cette après-midi ne renferment rien d'important.

—Le steamer Ottawa, venant de Glasgow, est passé à la Pointe aux Pères à 9 heures.

—Hier midi, le coroner a tenu une enquête sur le corps de Guillaume Gosselin.

—Mary Robertson, pour avoir volé du bois de chauffage sur le quai, a été condamnée.

—Les Sœurs de la Providence de l'Assis St. Vincent de Paul de la rue Visitation accusent avec reconnaissance réception de la somme de cent piastres (\$100).

—M. W. S. Cronan, ci-devant de Montréal, écrit au Witness une lettre dans laquelle il réclame contre l'erreur qui l'a fait prendre pour l'individu du même nom illustré dans la dernière incursion féminine.

—Nous apprenons, dit le Journal de Québec, que le beau navire St. Peter, de 1427 tonneaux, qui a été construit par V. P. Valin, écuyer, vient de franchir en 120 jours la distance qui sépare Cardiff de Hong-Kong.

—Le défunt était âgé de 55 ans.

—Margaret Brennan, prostituée, bien connue de la police, a été trouvée la nuit dernière au chemin Papineau dans un état d'insensibilité alarmante.

—On dit qu'il y a encore beaucoup de Fénéiers à Fairfield qui ne font pas mine de déguerpir.

—Le Collège St. Joseph de Memramcook, N.B., se propose de fonder une Société St. Jean-Baptiste.

—21 prisonniers furent traduits devant le Recorder ce matin.

—M. John L. Gibb, de Québec, vient de faire une nouvelle importation d'animaux de ferme d'une grande valeur.

cher prise au lion en lui assénant sur la tête de grands coups de barres de fer.

RAPPORT QUOTIDIEN DU MARCHÉ MONÉTAIRE DE MONTRÉAL.

Table with columns: FONDS, Achev., Ven., Trans. (Bank of Montreal, Bank of Ontario, etc.)

CHANGÉ.

Table with columns: Banque de Londres, Privés, Banques de New-York, etc.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Table with columns: Greenbacks achetés, Vendus de 12 à 12, etc.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTRÉAL.

Table with columns: Farine de blé, Farine d'avoine, etc.

VIABLES.

Table with columns: Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) au couple, etc.

VIANDES.

Table with columns: Bœuf par 100 livres, Veau par 100 livres, etc.

BEURRE, ETC.

Table with columns: Beurre saisi à la livre, Beurre salé à la livre, etc.

DIVERS.

Table with columns: Patates au sac, Sucre d'érable au gallon, etc.

GRAINS.

Table with columns: Blé, par minot, Orge, etc.

PETITE GAZETTE.

—Nous attirons l'attention du public sur l'annonce de la Société Canadienne-Française de Construction de Montréal.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

—Nous recommandons à ceux qui ont besoin d'excellentes machines à coudre.

Quel est l'effet de la Salsepareille de Bristol?—Posez cette question à ce fragment d'humanité, James Wickoff, qui vit, qui a été rendu à la santé alors qu'il était à moitié dévoré par les sorfolles.

Rappels à la vie.

La lettre suivante a été reçue par le Dr. Picault, de la maison Picault et Ls, Desrosières, No 42, rue Notre-Dame.

DR. PICAULT. — Je vous remercie de ce que vous m'avez écrit, et de ce que vous m'avez écrit.

—En cette ville, le 6 courant, la Dame de Honoré Gignac, éer., marchant, une fille, âgée de 11 ans.

MARIAGE.

—L'Église Paroissiale de St. Jean, paroisse de St. Jean, a célébré le mariage de M. l'abbé Tanguay, Alfred Picault, Ecr., M. D., Vice-Consul de France à Montréal.

DÉCÈS.

—A Ottawa, le 24 mai, le 6 courant, à l'âge de 29 ans, après une courte maladie, est décédé M. Mathieu Duprat.

Pressier Demandé.

—ON A BESOIN immédiatement au Bureau de l'Ordre, d'un BON ASSISTANT PRESSIER, et d'un VIEUX HOMME sachant mettre la feuille aux Presses à Vapeur.

Pensionnaires Demandés.

—Deux ou trois jeunes gens trouveront une bonne pension, à prix raisonnable, dans une belle localité de cette ville.

FILLE DEMANDEE.

—On demande une bonne fille capable de faire toute espèce d'ouvrages pour une maison privée.

CHAMBRE A LOUER.

—On trouvera de belles chambres à louer, et on pourra se procurer une bonne pension au coin S. Est des rues St. Dominique et Charlotte.

Pensionnaires Demandés.

—On trouvera de belles chambres à louer, et on pourra se procurer une bonne pension au coin S. Est des rues St. Dominique et Charlotte.

EXCURSION AU CLAIR DE LA LUNE.

—Le vapeur LONGUEUIL, Inscrit au Quai Bonsecours à 8 heures P.M., pour ALLER RETOURNER PRES DE VARENNES.

CHARBON A VENDRE.

—Meilleures qualités et des prix réduits directement des propriétaires de mines de houille aux Etats-Unis.

VENTE A BON MARCHÉ.

—S'adresser à L. Tourville, No 27, Rue des Commissaires.

CHARRON A VENDRE.

—Meilleures qualités et des prix réduits directement des propriétaires de mines de houille aux Etats-Unis.

VENTE A BON MARCHÉ.

—S'adresser à L. Tourville, No 27, Rue des Commissaires.

CHARRON A VENDRE.

—Meilleures qualités et des prix réduits directement des propriétaires de mines de houille aux Etats-Unis.

VENTE A BON MARCHÉ.

—S'adresser à L. Tourville, No 27, Rue des Commissaires.

CHARRON A VENDRE.

—Meilleures qualités et des prix réduits directement des propriétaires de mines de houille aux Etats-Unis.

VENTE A BON MARCHÉ.

—S'adresser à L. Tourville, No 27, Rue des Commissaires.

CHARRON A VENDRE.

—Meilleures qualités et des prix réduits directement des propriétaires de mines de houille aux Etats-Unis.

VENTE A BON MARCHÉ.

—S'adresser à L. Tourville, No 27, Rue des Commissaires.

CHARRON A VENDRE.

—Meilleures qualités et des prix réduits directement des propriétaires de mines de houille aux Etats-Unis.

GRANDE LOTERIE ET BAZAR.

—AU PROFIT DES SEURS DE LA PROVIDENCE.

Le 4 Juillet et les Jours suivants, L'ORPHELINAT.

Coin des Rues St. Denis et Mignonne.

Les personnes qui auraient des articles pour ce Bazar sont priées de les envoyer à l'Asile de la Providence.

8 Juin.



CORPORATION DE MONTRÉAL.

Bois de Chauffage et Charbon.

On a besoin pour la Corporation de cette Cité, de TROIS CENTS CORDES D'ÉBALLE DURE.

—Des Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

—Les Soumissions cachetées, portant sur l'envoi : "Soumission pour Bois ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne.

Société Canadienne-Française de Construction de Montréal.

L'ASSEMBLÉE pour le TIRAGE de la première appropriation aura lieu le VINGT-SEPT JUILLET prochain.

—(Par ordre) L. BEDARD, Sec. Trésorier.

Montréal 4 Juin 1870.



CHEMIN DE FER LE-GRAND TRONC DU CANADA.

On appelle tout spécialement l'attention sur l'annonce de cette Compagnie relative au

TRAJET DES TRAINS PRÉSENTE SAISON.

Outre les communications rapides qu'on a intention d'établir entre

L'EST ET L'OUEST

Jonctions rapprochées à tous les Points

LA LIGNE AURA DE NOUVEAUX CHARS DE PREMIERE CLASSE

Qui ne peuvent être égalés sur le Continent.

LES TRAINS FERONT LE TRAJET ENTRE Montréal et Toronto en 13 heures

Arrêtant seulement aux plus importantes Stations.

AUSSTOT QU'ILS SERONT PARACHEVÉS

LES CHARS DORTOIR PALAIS DE PULLMAN

Accompagneront les Convois qui vont jusqu'à l'extrémité du trajet.

—Pour plus amples détails, voir l'annonce et les Tables de l'heure du départ des Trains.

C. J. BRIDGES, DIRECTEUR-GERANT.

Montréal, 28 Mai 1870.

CHEMIN DE FER VERMONT CENTRAL.

1870—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ—1870

A partir du 30 Mai 1870, les trains feront le trajet comme suit :

—L'Express de jour laisse Montréal à 9.00 a. m. pour Boston.

—L'Express de nuit part de Montréal à 3.45 p. m. pour Boston.

—L'Express de jour laisse Boston à 8.00 a. m. pour Montréal.

—L'Express de nuit part de Boston à 3.45 p. m. pour Montréal.

—L'Express de jour laisse Montréal à 9.00 a. m. pour Boston.

—L'Express de nuit part de Montréal à 3.45 p. m. pour Boston.

—L'Express de jour laisse Boston à 8.00 a. m. pour Montréal.

—L'Express de nuit part de Boston à 3.45 p. m. pour Montréal.

—L'Express de jour laisse Montréal à 9.00 a. m. pour Boston.

—L'Express de nuit part de Montréal à 3.45 p. m. pour Boston.

—L'Express de jour laisse Boston à 8.00 a. m. pour Montréal.

—L'Express de nuit part de Boston à 3.45 p. m. pour Montréal.

—L'Express de jour laisse Montréal à 9.00 a. m. pour Boston.

—L'Express de nuit part de Montréal à 3.45 p. m. pour Boston.

—L'Express de jour laisse Boston à 8.00 a. m. pour Montréal.

—L'Express de nuit part de Boston à 3.45 p. m. pour Montréal.

—L'Express de jour laisse Montréal à 9.00 a. m. pour Boston.

—L'Express de nuit part de Montréal à 3.45 p. m. pour Boston.

—L'Express de jour laisse Boston à 8.00 a. m. pour Montréal.

—L'Express de nuit part de Boston à 3.45 p. m. pour Montréal.

—L'Express de jour laisse Montréal à 9.00 a. m. pour Boston.

—L'Express de nuit part de Montréal à 3.45 p. m. pour Boston.

—L'Express de jour laisse Boston à 8.00 a. m. pour Montréal.

—L'Express de nuit part de Boston à 3.45 p. m. pour Montréal.

